

La comble de la dépravation humaine appelle un jugement divin

Prêché dimanche le 3 avril 2016
À l'Église réformée baptiste de Rouyn-Noranda
Par : Marcel Longchamps

Texte : Genèse 6 : 1-9

Proposition :

- 1) La dépravation CONSTATÉE V. 1-4
- 2) La dépravation CONDAMNÉE V. 5-7
- 3) La dépravation CONFRONTÉE V. 8-9

INTRODUCTION

Notre passage révèle l'accroissement de la dépravation humaine au point que Dieu doit intervenir pour détruire ce qu'il a créé. Il souligne également la tristesse et la grâce divines.

Nous rencontrons aussi plusieurs difficultés :

- 1) Qui sont « les fils de Dieu » du verset 2 ? :

Les érudits de la Bible reconnaissent que ce passage est l'un des plus difficiles à interpréter de l'Ancien Testament. Le problème concerne l'identification des « fils de Dieu ». S'agit-il des anges déchus, de la lignée de Seth ou de monarques ? Nous examinerons les différentes explications.

- 2) Comment concilier les expressions « l'Éternel se repentit » et « il fut affligé dans son cœur » avec la doctrine de l'immutabilité de Dieu ?

Nous apprécierons enfin la fidélité de Dieu dans l'exécution de sa promesse (Genèse 3 : 15), sa sévérité dans sa décision de détruire la race humaine par le déluge et sa grâce merveilleuse en épargnant Noé et sa famille, accomplissant ainsi instrumentalement sa prophétie de la venue future du Messie.

I) LA DÉPRAVATION DIVINEMENT CONSTATÉE V. 1-4

A) Constatée dans le nombre croissant de pécheurs v. 1

Genèse 6 : 1

1 Lorsque les hommes eurent commencé à se multiplier sur la face de la terre, et que des filles leur furent nées,

Les Saintes Écritures nous enseignent que le péché est contagieux (une lèpre morale) et que le nombre de péchés augmentent avec le nombre de pécheurs.

Proverbes 29 : 16

16 Quand les méchants se multiplient, le péché s'accroît ; Mais les justes contempleront leur chute.

Le verset 1 nous apprend comment l'unité organique de la famille, du milieu de travail et du milieu éducationnel contribue à diffuser le mal à cause de l'empressement naturel du pécheur à se laisser enfoncer dans le borbier du mal.

Nous pouvons constater cette vérité : un patron pourri amènera une équipe pourrie, un chef de famille corrompu entraînera toute sa famille dans sa corruption, un milieu éducationnel permissif attirera ses acteurs (pédagogues et élèves) dans le dérèglement.

B) Constatée dans la convoitise sexuelle v. 2

Genèse 6 : 2

2 les fils de Dieu virent que les filles des hommes étaient belles, et ils en prirent pour femmes parmi toutes celles qu'ils choisirent.

Voir l'annexe de la leçon pour examiner les différentes interprétations qui ont été historiquement proposées pour le sens à donner à l'expression « les fils de Dieu ».

Nous pouvons constater que les mariages ou le concubinage était basé sur un mauvais principe : la beauté physique seulement. Cette pratique dégénéra rapidement en polygamie avec tout son cortège de douleurs : jalousies, convoitises insatiables, colères, irresponsabilités, égocentrisme, etc...

Les mariages mixtes (croyants avec incroyants) sont des sources de chute et de souffrances et d'infidélité spirituelle :

2 Corinthiens 6 : 14

14 Ne vous mettez pas avec les infidèles sous un joug étranger. Car quel rapport y a-t-il entre la justice et l'iniquité ? ou qu'y a-t-il de commun entre la lumière et les ténèbres ?

1 Rois 11 : 1-4 (a provoqué la chute de Salomon)

1 Le roi Salomon aima beaucoup de femmes étrangères, outre la fille de Pharaon : des Moabites, des Ammonites, des Édomites, des Sidoniennes, des Héthiennes, 2 appartenant aux nations dont l'Éternel avait dit aux enfants d'Israël : Vous n'irez point chez elles, et elles ne viendront point chez vous ; elles tourneraient certainement vos cœurs du côté de leurs dieux. Ce fut à ces nations que s'attacha Salomon, entraîné par l'amour.

3 Il eut sept cents princesses pour femmes et trois cents concubines ; et ses femmes détournèrent son cœur.

4 A l'époque de la vieillesse de Salomon, ses femmes inclinèrent son cœur vers d'autres dieux ; et son cœur ne fut point tout entier à l'Éternel, son Dieu, comme l'avait été le cœur de David, son père.

Esdras 9 : 1-2 (Israël fut entraîné dans les mariages mixtes)

1 Après que cela fut terminé, les chefs s'approchèrent de moi, en disant : Le peuple d'Israël, les sacrificateurs et les Lévites ne se sont point séparés des peuples de ces pays, et ils imitent leurs abominations, celles des Cananéens, des Héthiens, des Phéréziens, des Jébusiens, des Ammonites, des Moabites, des Égyptiens et des Amoréens.

2 Car ils ont pris de leurs filles pour eux et pour leurs fils, et ont mêlé la race sainte avec les peuples de ces pays ; et les chefs et les magistrats ont été les premiers à commettre ce péché.

Nous pouvons établir un rapport direct entre le taux de divorce d'un pays et le caractère moral de cette communauté.

C) Constatée dans l'enlissement irréversible dans la corruption v. 3-4

Genèse 6 : 3-4

3 Alors l'Éternel dit : Mon esprit ne restera pas à toujours dans l'homme, car l'homme n'est que chair, et ses jours seront de cent vingt ans.

4 Les géants étaient sur la terre en ces temps-là, après que les fils de Dieu furent venus vers les filles des hommes, et qu'elles leur eurent donné des enfants : ce sont ces héros qui furent fameux dans l'antiquité.

. La corruption exprimée par la résistance aux influences divines v. 3

Le Seigneur fait preuve de miséricorde envers les pécheurs lorsqu'il travaille sur leurs consciences pour restreindre le mal. Mais lorsque le pécheur s'acharne à résister, la rétribution divine consiste à laisser le pécheur aller à ses voies. Que serait la condition morale du monde sans le ministère correctif et préventif du Seigneur ? Aucune personne ne peut vraiment l'imaginer !

Il existe deux explications possibles pour l'expression « ses jours seront de 120 ans :

1. Le passage décrit une situation qui incite Dieu à supprimer toute la race humaine. Les unions entre les gens pieux et les impies, ou l'implication contre nature du monde des esprits dans la vie des hommes, sont la raison du jugement divin. Mais celui-ci ne frappera pas la terre immédiatement. Dieu accorde **un sursis de 120 ans**.

2. Le passage n'indiquerait pas les raisons du déluge, mais résumerait la situation exposée au chapitre précédent. Il révèle l'intention divine de ramener la durée moyenne de vie de près de 1000 ans à simplement 120. Le rétrécissement de la longueur de vie de l'homme à 120 ans par l'Éternel est une preuve de la miséricorde de Dieu.

. La suprématie de la force brute v. 4

Le verset 4 semble indiquer que l'élite des hommes de l'époque n'étaient préoccupés que par le pouvoir et l'imposition de leur volonté par la force brute et militaire. Cet orgueil de vouloir dominer despotiquement trouve sa source dans la rébellion directe contre Dieu, l'homme cherchant à devenir l'autorité suprême par tous les moyens et à tous prix.

II) LA DÉPRAVATION DIVINEMENT CONDAMNÉE V. 5-7

A) Condamnée de manière omnisciente et omniprésente v.

Genèse 6 : 5

5 L'Éternel vit que la méchanceté des hommes était grande sur la terre, et que toutes les pensées de leur cœur se portaient chaque jour uniquement vers le mal.

C'est une description épouvantable de l'humanité dans sa révolte contre Dieu. Rien ne semble pouvoir la racheter. La dernière référence à la « vue » de Dieu se trouvait en 1 : 31. Mais alors, tout était très bon. Quel contraste avec la situation présente !

Il ne voit maintenant que le mal dans le cœur de l'homme et ses effets sur le comportement humain. La racine du problème est dans le cœur, le siège de la personnalité humaine.

Proverbes 4 : 23

23 Garde ton cœur plus que toute autre chose, Car de lui viennent les sources de la vie.

La doctrine de la dépravation totale enseigne qu'à la suite de sa grande rébellion, le péché affecte toute la race humaine dans tous les domaines. Le péché a contaminé la volonté, le raisonnement et les sentiments. Cela ne signifie pas que chaque individu est aussi mauvais qu'il est possible de l'être. Ce verset n'affirme donc pas que l'être humain est devenu totalement dépravé, puisqu'il l'est déjà depuis l'entrée du péché dans le monde.

Le verset indique que le péché de l'homme a atteint de nouvelles profondeurs et que les hommes ne pensent plus qu'à faire le mal.

B) Condamnée dans l'encadrement de son immuabilité v. 6

Genèse 6 : 6

6 L'Éternel se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre, et il fut affligé en son cœur.

Les expressions concernant la « repentance » de Dieu et de « l'affliction de Dieu » doivent être interprétées comme des anthropomorphismes (attribution de formes humaines à Dieu) ou des anthropopathismes (attribution d'émotions humaines à Dieu).

Ces expressions ne doivent pas être comprises comme signifiant quoi que ce soit qui déroberait le Seigneur de son immuabilité ou de sa félicité. Voici un exemple typique où il faut comparer l'Écriture avec elle-même.

1 Samuel 15 : 29

29 Celui qui est la force d'Israël ne ment point et ne se repent point, car il n'est pas un homme pour se repentir.

Jacques 1 : 17

17 toute grâce excellente et tout don parfait descendent d'en haut, du Père des lumières, chez lequel il n'y a ni changement ni ombre de variation.

On ne peut accuser Dieu d'être capricieux, désillusionné ou modifiant sans cesse ses plans en fonction de l'imprévisibilité de l'homme. Cette affirmation est une façon de souligner la gravité de la situation. Ce développement du mal sur la terre ne prend évidemment pas Dieu au dépourvu. Il est inscrit dans ses desseins éternels. La situation existant désormais sur la terre réclame une sanction exemplaire. Dieu n'est pas indifférent au péché de l'homme. Le verset révèle la réaction du Dieu juste face à la perversité grossière de l'être humain. Il réagit ainsi à l'ampleur de la dépravation sur la terre précisément parce qu'il est immuable dans sa nature et son attitude envers le péché.

Dieu n'est pas seulement sans corps ni membres, il est également dénué de passions. Le mot traduit par « affligé » exprime une émotion humaine très intense. Il est utilisé à propos de la tristesse d'une femme délaissée (Ésaïe 54 : 6) et de la réaction de David à l'annonce de la mort d'Absalom (2 Samuel 19 : 2). Si Dieu était un être humain, c'est l'émotion qu'il éprouverait (Psaume 78 : 40 ; Ésaïe 63 : 10).

Comment expliquer cette contradiction apparente ? Dieu reste fidèle à lui-même et à ses attributs, haïssant le péché, aimant la justice, prêt à juger selon ses avertissements et à pardonner selon ses promesses.

C) Condamnée par une extermination quasi-universelle v. 7

Genèse 6 : 7

7 Et l'Éternel dit : J'exterminerai de la face de la terre l'homme que j'ai créé, depuis l'homme jusqu'au bétail, aux reptiles, et aux oiseaux du ciel ; car je me repens de les avoir faits.

Nous savons que l'extermination de l'homme incluait tous les hommes à l'exception de Noé, sa femme, ses trois fils et leurs épouses. L'inclusion des animaux s'explique par le fait que l'homme était la tête de la création et que la mort des animaux n'était pas pénale.

Cependant, malgré cette grave décision, Dieu n'a pas changé sa prophétie et sa promesse de la venue du Messie.

Romains 11 : 29

29 Car Dieu ne se repent pas de ses dons et de son appel.

III) LA DÉPRAVATION DIVINEMENT CONFRONTÉE V. 8-9

A) Confrontée de façon Messianocentrique

L'Ancien Testament est l'histoire du peuple d'Israël. Le Seigneur avait prévu qu'il enverrait son Messie mais seulement à l'époque et selon les précisions données graduellement. Vous trouverez à l'annexe 2 de cette leçon une étude détaillée sur les détails prophétiques concernant le Messie.

B) Confrontée de façon gracieuse v. 8

Genèse 6 : 8

8 Mais Noé trouva grâce aux yeux de l'Éternel.

L'idée de grâce est déjà présente au chapitre 3, mais le mot lui-même apparaît ici pour la première fois. Dieu va frapper d'une terrible sentence de condamnation les créatures qui peuplent la terre ; s'il détruit toute l'humanité, le Malin aura gagné, car la promesse faite à la femme au sujet d'une « postérité » sera réduite à néant. Cette parole apporte donc une lueur d'espoir. Noé devient un trophée de la grâce de Dieu. L'espoir que Lémec a placé dans son fils se réalise d'une manière différente de ce qu'il a imaginé.

Cette grâce correspond à une bonté imméritée, une faveur à l'égard de l'indigne. Noé est l'objet de la grâce imméritée de Dieu. Cette section s'achève donc, non sur le péché et le jugement, mais sur la grâce divine.

Romains 5 : 20-21

20 Or, la loi est intervenue pour que l'offense abondât, mais là où le péché a abondé, la grâce a surabondé,

21 afin que, comme le péché a régné par la mort, ainsi la grâce régnât par la justice pour la vie éternelle, par Jésus-Christ notre Seigneur.

Ce passage témoigne de la grâce de Dieu à une « postérité » de la lignée choisie. Dieu agit manifestement en vue de la réalisation de sa promesse. Au moment où il semble que le serpent a conquis le cœur de tous les êtres humains, et que leur destruction totale paraît inévitable, Noé fait l'expérience de la grâce de Dieu.

C) Confrontée divinement de façon expressive v. 9

Genèse 6 : 9

9 Voici la postérité de Noé. Noé était un homme juste et intègre dans son temps ; Noé marchait avec Dieu.

Ce verset démontre clairement que la foi véritable produit toujours du fruit. Ici Noé est décrit comme étant juste, intègre et marchant avec Dieu.

Jacques 5 : 17-26

17 Il en est ainsi de la foi : si elle n'a pas les œuvres, elle est morte en elle-même.

18 Mais quelqu'un dira : Toi, tu as la foi ; et moi, j'ai les œuvres. Montre-moi ta foi sans les œuvres, et moi, je te montrerai la foi par mes œuvres.

19 Tu crois qu'il y a un seul Dieu, tu fais bien ; les démons le croient aussi, et ils tremblent.

20 Veux-tu savoir, ô homme vain, que la foi sans les œuvres est inutile ?

21 Abraham, notre père, ne fut-il pas justifié par les œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel ?

22 Tu vois que la foi agissait avec ses œuvres, et que par les œuvres la foi fut rendue parfaite.

23 Ainsi s'accomplit ce que dit l'Écriture : Abraham crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice ; et il fut appelé ami de Dieu.

24 Vous voyez que l'homme est justifié par les œuvres, et non par la foi seulement.

25 Rahab la prostituée ne fut-elle pas également justifiée par les œuvres, lorsqu'elle reçut les messagers et qu'elle les fit partir par un autre chemin ?

26 Comme le corps sans âme est mort, de même la foi sans les œuvres est morte.

Noé marchait avec Dieu : comme étant toujours sous son regard, en communion avec Lui, dans l'obéissance, dans l'accomplissement de sa volonté, plaisant au Seigneur et étant approuvé de Lui.

APPLICATIONS

1) Sachons que les jours de l'époque de Noé ressemblent étrangement aux nôtres et que nous nous devons d'avertir les pécheurs du jugement à venir :

Matthieu 24 : 36-30

36 Pour ce qui est du jour et de l'heure, personne ne le sait, ni les anges des cieux, ni le Fils, mais le Père seul.

37 Ce qui arriva du temps de Noé arrivera de même à l'avènement du Fils de l'homme.

38 Car, dans les jours qui précédèrent le déluge, les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfants, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche ;

39 et ils ne se doutèrent de rien, jusqu'à ce que le déluge vînt et les emportât tous : il en sera de même à l'avènement du Fils de l'homme.

2) Prions le Seigneur de nous montrer la profondeur infinie de sa haine du péché et de sa condamnation certaine.

3) Louons le Seigneur pour sa grâce souveraine et glorieuse. Par elle, nous sommes réconciliés avec Lui, nos péchés sont pardonnés, et nous avons la vie éternelle !

**QUE NOTRE GRAND DIEU SOIT LOUÉ, BÉNI ET ADORÉ POUR
SA GRÂCE MERVEILLEUSE EN JÉSUS-CHRIST !**

A M E N !

Annexe Genèse 20 : 1-9

Interprétation des « fils de Dieu » du passage de Genèse 6 : 2

Source de la citation : *La Genèse – le livre des origines*, Philip Eveson, Europresse, 2007, pages 126-128

« 1. Des anges

Cette interprétation est très ancienne. Les mots « fils de Dieu » servent souvent à désigner des êtres surnaturels (Job 1 : 6 ; 38 : 7). Dans cette optique, il s'agirait d'êtres angéliques qui auraient contracté des unions avec les filles des hommes. Certains s'appuient sur 2 Pierre 2 : 4 et Jude 6 pour justifier ce point de vue. Les savants libéraux voient dans ce récit un exemple évident de mythe dans la Genèse. De nombreux évangéliques rejettent cette interprétation en acceptant l'autorité des paroles de Jésus que les anges sont des créatures asexuées qui ne se marient ni ne se donnent en mariage (Matthieu 22 : 30).

2. Des chefs politiques

*Pour certains Targums (anciennes paraphrases juives araméennes) le mot **Élohim** (Dieu ou dieux) a le sens de juges ou chefs (cf. Exode 21 : 6 ; Psaume 82 : 1,6). Les « fils des elohim » seraient donc des hommes de rang élevé qui auraient pris des femmes. Cette interprétation a regagné la faveur de certains milieux qui l'associent aux idées anciennes du Moyen Orient sur la royauté de droit divin et les harems royaux. Mais cette opinion soulève une objection de taille : si les princes sont parfois appelés « dieux », l'Écriture ne les qualifie jamais de « fils de Dieu » au pluriel.*

3. La lignée de Seth

Des commentateurs chrétiens anciens et modernes estiment que l'expression désigne les hommes de la lignée fidèle de Seth. Le verset : « Vous êtes les enfants [litt. « fils »] de l'Éternel, votre Dieu »

(Deutéronome 14 :1) permet de comprendre les mots « fils de Dieu » comme s'appliquant à la lignée élue, issue de Seth. L'expression « filles des hommes » décrirait les femmes de la lignée de Caïn. Les mariages auraient alors marqué la fin de la distinction entre la branche humaine impie et la branche pieuse. La loi de Moïse met Israël en garde contre les mariages avec des gens d'autres nations (Deutéronome 7 : 3). L'ennui est que l'hébreu n'applique jamais l'expression « fils de Dieu » à des hommes pieux. D'ailleurs, rien ne prouve non plus que les « filles des hommes » soient les femmes de la lignée de Caïn.

4. Des princes possédés par des êtres angéliques

Il est possible de combiner ces différents points de vue. Des anges déchus sont-ils entrés dans le corps de princes humains ? Dans le monde ancien, les rois étaient parfois considérés comme issus de dieux et appelés « fils des dieux ». Des puissances surnaturelles mauvaises se seraient liguées avec ceux qui exerçaient le pouvoir en ce temps-là.

D'après Daniel 10 : 13 et 20, nous savons que des êtres spirituels puissants (« princes ») agissent derrière les autorités de ce monde. Éphésiens 6 : 12 rappelle que « nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les dominations, contre les autorités... » Si on admet ces choses, la raison du jugement terrible devient évidente. Les esprits mauvais outrepassaient les limites qui leur avaient été fixées, et les êtres humains cherchaient par eux-mêmes à devenir divins.

Les termes « virent », « belles » (litt. « bonnes ») et « prirent » rappellent Genèse 3 : 6 et suggèrent que ces êtres transgressent l'ordre de Dieu comme Ève le fit en mangeant le fruit défendu. De même qu'Adam consentit au péché d'Ève, les filles et leurs parents participent à ces unions coupables. Les descendants de Seth énumérés au chapitre 5, sont aussi impliqués que ceux de Caïn, du chapitre 4. La perversité humaine a pris de l'ampleur et empiré. Les humains se sont livrés à la possession démoniaque.

On se sert de la mention de « géants » (Nephilim) qui étaient des

« **héros fameux** » (6 : 4) comme preuve supplémentaire de l'existence d'unions contre nature parmi les princes de ce temps. Le mot grec d'où est tiré le français « géant » décrit le fruit des unions entre les dieux et les humains. En ajoutant : « après », à : « en ces temps-là », indique qu'il existait des géants aussi après le déluge. Il en est question dans le rapport des espions (Nombres 13 : 33). La descendance inhabituelle des princes possédés par des démons concorde avec des exemples plus récents de gens qui ont touché à ce domaine interdit. Avec la renaissance du paganisme dans la société moderne et l'usage répandu des drogues, ceux qui sont déjà dans le royaume de Satan se livrent de plus en plus à l'influence d'esprits mauvais. Il est juste d'examiner cette interprétation du passage avec sérieux et de ne pas la rejeter avec désinvolture.

5. Une autre compréhension du passage

Il est impossible d'être dogmatique, mais un examen attentif des preuves textuelles suggère une autre façon de comprendre ce texte.

Ces versets ne marquent pas le début d'une nouvelle section. Il faut les interpréter à la lumière de ce qui le précède immédiatement.

La rébellion n'abrogea pas l'ordre d'être fécond et de multiplier (1 : 28). Le chapitre 5 a montré comment les êtres humains se multipliaient sur la terre. Le nouveau paragraphe s'appuie sur ce fait en disant : « Lorsque les hommes eurent commencé à se multiplier sur la face de la terre (6 : 1) Il attire également l'attention sur la naissance de « filles ». Cette mention le rattache aussi à ce qui précède et à l'expression fréquente « il engendra des fils et des filles » (5 : 4,7,10, etc.).

La généalogie de Caïn ne mentionne aucune fille. Il se peut donc que le premier verset résume le contenu du chapitre 5, tout comme 2 : 1 l'a fait pour le premier chapitre. Le verset suivant pourrait encore faire partie de ce résumé. L'expression « fils de Dieu » (6 : 2) serait une façon succincte de décrire tous les êtres créés à l'image de Dieu. Nous avons vu que Genèse 5 : 1-3 présente Dieu comme le père de l'humanité, en particulier de ceux qui appartiennent à la lignée choisie. Le verset 2 dirait alors tout simplement que les descendants d'Adam, la postérité de Dieu, notamment sa descendance

particulière par Seth, obéit à l'ordre de se marier et d'avoir des enfants.

Comme aujourd'hui, les hommes s'intéressaient aux jolies femmes et prenaient celles qui leur plaisaient. La Genèse parle souvent de la belle apparence des femmes (12 :11,14; 24:16; 29:17). L'expression : « prirent pour femmes », s'applique généralement au mariage (4 : 19 ; 11 : 29 ; 12 :19 ; 25 : 1). En décrivant la situation antérieure au déluge, le Seigneur Jésus ne mentionne rien qui sorte de l'ordinaire. Il souligne justement le caractère ordinaire des activités : « Dans les jours qui précédèrent le déluge, les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfants, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche ; et ils ne se doutèrent de rien, jusqu'à ce que le déluge vienne et les emporte tous » (Matthieu 24 : 38,39). À cette époque, la vie se poursuit normalement, mais une arrogante indépendance de Dieu.

L'affirmation : « elles leur eurent donné des enfants » (6 :41), complète le tableau en disant que malgré la malédiction divine, les couples sont prolifiques. Dieu les bénit en leur accordant beaucoup d'enfants. Ces enfants grandissent et deviennent les héros vaillants et célèbres de ce temps. D'autres documents du Proche Orient ancien témoignent de l'existence de gens de grande réputation et influence sur la terre avant le déluge. La référence aux géants (les Nephilim) sur la terre peut ne servir qu'à préciser l'époque. On trouve plusieurs apartés dans les écrits de Moïse (cf. Deutéronome 2 : 10-12, 20-23 ; 3 : 11,13,14), et cette mention des géants pourrait en être un. Il faudrait alors mettre entre parenthèses le début du verset 4 : « Les géants étaient sur la terre en ce temps-là. Il en fut de même après... » Le texte ne dit pas explicitement que les géants sont le fruit des unions entre les fils de Dieu et les filles des hommes. Comme il y aura des géants à l'époque de Moïse, il y a également des gens de grande taille peu avant le déluge. La phrase suivante : « ce sont des héros », ne s'applique pas nécessairement aux géants. Le démonstratif « ces » se rattache plus naturellement à la descendance qui précède immédiatement cette phrase. »

Les prophéties concernant la première venue de Jésus-Christ

Cette leçon développe un des sujets essentiels de l'Ancien Testament: l'annonce et la présentation de la personne de Jésus-Christ et de son oeuvre. Les nombreuses révélations prophétiques qui concernent le Sauveur tracent un "portrait" qui trouve sa réalisation dans le Nouveau Testament.

	prophéties	réalisation
1. Son ascendance		
issu d'une lignée humaine	Ge 3:15	Lu 2:6-7 ; Lu 2:16 ; Lu 3:38 ; cf. Ga 4:4 ; Ph 2:7
descendant d'Abraham	Ge 12:7 ; Ge 13:15 ; cf. Ga 3:16	Mt 1:1 ; Lu 3:34
de la tribu de Juda	Ge 49:10	Mt 1:3 ; cf. Hé 7:14 ; Ap 5:5
de la famille d'Isaï	Es 11:1	Mt 1:6
de la maison de David	2 S 7:12-13	Lu 1:69 ; Lu 2:4

4. Son caractère

rempli d'Esprit	Es 11:2 ; Es 42:1-4 ; Es 61:1-2	Mt 3:16-17
sans péché	Es 53:9b	1 Pi 2:21-24
discret	Es 42:1-4	Mt 12:16-21
humble	Za 9:9b	Mt 21:1-7 ; Jn 13:3-5 ; cf. Ph 2:7-8

6. Ses souffrances

rejeté	Es 53:1-3	Jn 1:11 ; Mt 12:14 ; Lu 19:47
trahi	Ps 41:10	Jn 13:18-19 ; Mt 26:16 , Mt 26:20-23 , Mt 26:47-50
vendu	Za 11:12-13	Mt 26:15 ; Mt 27:3-10
abandonné des siens	Za 13:7	Mt 26:31 , Mt 26:56
muet comme un agneau	Es 53:7	Mt 27:13-14
condamné par les autorités	Ps 2:1-2	Mt 27:1-2 ; Mt 27:26 ; Ac 4:25-26
frappé, raillé, injurié	Es 50:6 ; Es 53:5a ; Ps 22:8-9	Mt 27:27-31 , Mt 27:39-44
mis au nombre des malfaiteurs	Es 53:12	Mc 15:27-28
dépouillé de sa tunique	Ps 22:19	Jn 19:23-24
mains et pieds percés	Ps 22:17 ; Za 13:6	Jn 20:25 , Jn 20:27
abreuvé de vinaigre	Ps 69:22	Jn 19:28-30
abandonné de son Père	Ps 22:2	Mt 27:45-46
côté percé	Za 12:10b	Jn 19:34 , Jn 19:37
ses os ne sont pas brisés	Ps 34:21	Jn 19:33 , Jn 19:36
enseveli dans le tombeau d'un riche	Es 53:9	Mt 27:57-60

7. Son oeuvre de salut

il s'offre volontairement	Ps 40:7-9	Jn 10:17-18
il porte nos péchés	Es 53:6 , Es 53:12	1 Pi 2:24 ; 2 Co 5:21

il subit le châtimeut pour nous	> Es 53:5	1 Pi 3:18
il nous justifie	> Es 53:11	> Ro 3:24
il nous accorde la paix	Es 53:5	> Ro 5:1
il triomphe de la mort	> Os 13:14	1 Co 15:54-55
il est vainqueur de Satan	Ge 3:15; > Ps 110:1-2	> Hé 2:8 ; 1 Co 15:24-26
il ressuscite	> Ps 16:10-11 ; > Es 53:10	> Lu 24:36-44 ; > Ac 2:24-32
il est élevé vers Dieu	> Ps 68:19 ; > Ps 24:7-10	> Ep 1:20 ; > Ep 4:8-10 ; > Ac 1:9 , > Ac 9:11

Cette liste de prophéties n'est pas exhaustive. Et aucune autre explication que l'inspiration divine des écrivains ne peut expliquer cette parfaite concordance.